

# AMBITIONS pour TAUTAVEL

## Lettre d'information n°77 - Avril 2019

### LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DES DONNÉES

En partenariat avec les représentants de l'Etat ou de façon autonome, la commune doit considérer avec à-propos les incidences liées à la sécurité.

En effet, le bien être au sein de la communauté villageoise dépend aussi d'une prise en charge de la préoccupation sécuritaire.

Cependant, la diversité des domaines inventoriés nécessite la mise en œuvre d'un arsenal de moyens par des acteurs rigoureux, sereins et motivés.

#### Le risque inondation

Il est répertorié au titre des risques majeurs contre lesquels la puissance publique doit prémunir la collectivité.

**Le Plan de Prévention du Risque Inondation** cerne précisément à Tautavel, l'origine des dangers. La crue y est clairement identifiée.

C'est pourquoi, les berges du Verdoble ont été recalibrées en traversée d'agglomération. Les méandres et l'emprise ont été élargis de 6 à 12 mètres, lors de chantiers successifs.

En amont, une large plateforme de plus de 25 mètres sur la rive gauche, permet au flot de franchir sans obstacle les trois arches du pont lors de la survenue de forts débordements.

En aval, la rive gauche a été traitée, jusqu'aux gorges du Priourat.

Ces travaux, financés sur les fonds propres de la commune et par des subventions de l'Etat, représentent un engagement budgétaire de plus de 4 millions d'euros. Ils seront complétés, sur la rive droite du Verdoble après le pont, par un élargissement en terrasses, le déroctage de la falaise du Priourat et peut-être aussi par la suppression ou la transformation de la digue du Moulin. Les études préalables déjà effectuées et l'acquisition d'une parcelle de 16 000 m<sup>2</sup> en 2018, garantissent la bonne fin de cette démarche.

Rappelons néanmoins que la commune ne dispose plus de la compétence idoine en la matière. En effet, elle a été transférée par la loi à la **Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole**, laquelle l'a déléguée au **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly** qui est le seul intervenant reconnu. Sous l'autorité de son président, la faisabilité du projet d'arasement de la rive droite, est examinée, dans la perspective d'une réalisation à l'horizon 2021-2022.

**L'entretien régulier du cours d'eau** est l'objet d'une extrême vigilance. Malheureusement, des contraintes normatives interdisent une pratique aisée en toute saison de la réhabilitation et du curage du lit.

Dans l'hypothèse d'inondations, **des consignes d'intervention** mobilisant les élus et le personnel concerné, y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés, précisent les rôles et les missions que chacune et chacun doit assurer. C'est le **Plan Communal de Sauvegarde** qui coordonne l'ensemble.

L'information est transmise via **un logiciel de téléalerte** qui prévient par des messages verbaux ou écrits, les Tautavelloises et les Tautavellois logeant dans le périmètre inondable.

De surcroît, la commune a édité à destination de la population, le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** qui détaille les attitudes à tenir.

Il est important de noter aussi que le Conseil Municipal de Tautavel, dépassant les dispositions réglementaires à respecter, a décidé d'instruire le **risque de ruissellement** qui menace le village, **à partir des falaises situées en surplomb**.

**Les trois torrents à grand débit, le Rec de Coumija, le Rec du Fenouil et le Traou de l'Ouille**, ont également été retenus dans le cadre d'une appréhension de sauvegarde globalisée.

Un maître d'œuvre a été désigné. Il est missionné afin de rechercher des solutions techniques de maîtrise des flux.

Toutefois, c'est la solidarité des habitants qui conditionne la réussite des actions entreprises face à l'imprévisibilité et à la soudaineté des événements de type méditerranéen.

#### La protection solidaire

**Le plan canicule** est activé tous les ans par la municipalité.

Une sensibilisation des Tautavelloises et des Tautavellois est diligentée par les services municipaux sur différents supports de communication. Une réitération ciblée est destinée directement aux personnes vulnérables en recourant à l'application Gedicom.

Des visites sont programmées à domicile par des personnels communaux ou des élus municipaux, au village et dans les mas, afin de s'enquérir des difficultés rencontrées.

Enfin, des salles climatisées sont ouvertes aux requérants éventuels.

**La protection contre l'incendie**, au regard de l'évolution climatique et de la déprise agricole, est par ailleurs répertoriée, à juste titre, dans le registre des priorités.

En liaison avec l'**Office National des Forêts**, la commune, par le biais du **Syndicat Mixte du Rivesaltes et de l'Agly**, maintient une bonne circulation sur les pistes de défense contre l'incendie, et de la sorte facilite le passage des pompiers.

D'autre part, **les recommandations de débroussaillage des terrains proches de zones habitées**, sont signifiées aux propriétaires, chaque année.

**La mobilité** à l'intérieur des zones urbanisées est privilégiée. La piétonisation dans les artères du village est sécurisée à la fois par la **mise à disposition de parkings** et par un **plan de circulation adapté**.

Celui-ci est contraint par le nombre croissant de véhicules à moteur circulant et stationnant dans les rues. Il offre un élan respectueux en protégeant les piétons qui déambulent dans le village.

**Les ralentisseurs** aux entrées de ville et **les trottoirs** dans les zones à grand trafic améliorent cette architecture.

**La mise en accessibilité des bâtiments** est le dénominateur commun à cette politique de sécurité.

Celle-ci s'articule parfaitement au sein de cet édifice protecteur.

## La lutte contre les incivilités et les actes délictueux

Tautavel n'est pas épargné par cette nouvelle dimension sociétale. L'identifier pour une sécurisation accrue, tel est le pari.

**22 caméras de vidéoprotection** sont opérationnelles sur des points stratégiques.

Avec le concours d'un **Agent de Surveillance de la Voie Publique**, en ayant recours à une centralisation des prises de vues et en associant **la gendarmerie**, elles sont une ressource contre ce fléau qui envahit les campagnes les plus reculées.

En complément, le Conseil Municipal a opté en juillet 2017 pour le dispositif **Voisins Vigilants et Solidaires**.

Cette organisation communautaire met en relation la mairie et les habitants grâce à des contacts instantanés.

Le voisin vigilant qui observe un fait suspect ou un danger potentiel déclenche à l'aide de son téléphone portable, d'une tablette ou d'un ordinateur, une alerte, aussitôt diffusée aux adhérents du réseau.

Aujourd'hui, le village compte 64 voisins vigilants répartis sur 6 secteurs, dont 8 référents encadrants.

Ceux-ci ont également vocation, merci pour leur générosité, à s'intéresser aux soucis de la vie quotidienne, notamment la santé des résidents du voisinage.

Enfin, dans le respect du plan **Vigipirate**, les élus s'impliquent pour la défense d'un secteur considéré, en liaison avec la brigade de Latour de France, à l'occasion de rassemblements festifs ou culturels.

## La transition écologique

**L'avenir de la planète est déterminé par l'action locale**. Notre commune en a pris acte.

Aujourd'hui, le brin d'herbe au coin de la rue ou dans le cimetière, autrefois considéré comme un manque de propreté, doit au contraire être apprécié comme le signe souriant d'un développement durable assumé.

Tautavel a adhéré à la charte « Objectif Zéro Phyto » et a reçu un label.

De ce fait, l'emploi des pesticides est proscrit sur les espaces publics et les désherbages se font manuellement.

Le personnel technique a suivi des formations afin de s'initier aux bonnes pratiques.

## La préservation des données

Appliquée avec attention sur les systèmes accessibles, elle est garante de la qualité du service.

**L'open data** qui autorise l'accès sur les centraux numériques, doit être isolé afin d'éviter toute intrusion malveillante.

C'est pourquoi, la Mairie a intégré le **Règlement Général sur la Protection des Données** et a prévu des filtres sécurisant son site informatique.

Elle bénéficie, en parallèle, des conseils avisés du **Délégué Départemental à la Protection des Données**.



Chacun pourra observer, malgré l'extrême difficulté liée à la pluralité des risques, dans un contexte en perpétuel mouvement, **la prégnance de l'enjeu ainsi que la volonté municipale d'y répondre avec constance et ponctualité**.